

Edito

Par Michel PRAT, coordinateur du réseau des PREDAT.

Au cœur des PREDAT, la relation entre chercheurs et acteurs.

La charte des PREDAT nous donne pour mission l'échange et le transfert de savoirs entre chercheurs, techniciens publics et privés, acteurs des projets territoriaux, opérateurs de terrain, représentants associatifs. Cette confrontation, cet échange de savoirs sont un élément fondamental de la recherche puisque porteurs d'une plus value dans la synthèse des débats.

Au delà de cette idée de rapprochement et d'enrichissement mutuel, il nous reste à décrypter les pratiques et les aspirations de chacun. La confrontation ne sera positive que si elle est librement consentie par les partenaires. Or, nous avons affaire à des pratiques, à des logiques, qui ne sont pas forcément concomitantes. Un chercheur souhaite se situer en position d'observateur indépendant et critique, mettant en valeur son objectivité appuyée par une analyse scientifique. L'analyse montre cependant que tout chercheur dispose de références conceptuelles dont il cherche à prouver l'application opérationnelle sur des territoires ou des sujets expérimentaux. La logique voudrait que, de manière continue, le chercheur s'oblige à confronter son travail et ses résultats avec des acteurs de terrain, afin de mieux orienter ses sujets vers des propositions d'action. Mais nous nous heurtons là au principe d'une recherche indépendante dont le seul but est l'analyse approfondie et non le programme d'actions qui est du ressort des décideurs et acteurs de terrain.

Parallèlement, les acteurs se plaignent des lacunes observées dans le monde de la recherche dans certaines thématiques. Peut-être s'agit-il aussi d'une forme de facilité dans la demande de recettes, d'exemples à reproduire, sans se donner la peine d'examiner l'ensemble des documents scientifiques existants. Mais l'acteur, le technicien, se retrouvent également confronté à la multiplicité des langages scientifiques dont ils ne disposent pas de toutes les clefs de compréhension. De plus, un même sujet, un même territoire donnent lieu à multiplicité de rapports d'expertise, sans que pour autant l'éclairage à la décision, la synthèse et les hypothèses logiques, ne soient explicitées dans des langages communs.

La mission que nous sommes donnée de permettre, par le débat et les échanges de compétences personnelles, une lecture des analyses et des problèmes compréhensible par tous est-elle insurmontable ? Posée ainsi, la mission semble réalisable. Par contre, s'imaginer que nous serions les vecteurs d'une synthèse destinée aux décideurs afin de leur montrer les bonnes hypothèses d'aménagement et d'urbanisme relève d'une certaine prétention et nous conduirait à des conflits avec d'autres parangons de la bonne synthèse.

A un moment où la mixité devient un débat de définitions, il nous appartient de montrer déjà que les divers langages, les diverses méthodes de travail et de recherche, peuvent se confronter paisiblement dans la volonté de mettre en commun des résultats compréhensibles par tous. L'aménagement et l'ur-

banisme peuvent être des sciences complexes, mais sont d'abord le cadre de vie de tous les citoyens. Il est de notre mission de trouver le fil conducteur entre les scientifiques qui analysent des modèles de comportement, ou des simulations de bassin versant, et des habitants de territoire qui se déplacent, travaillent, consomment, et participent à des activités socio-culturelles, seuls ou en famille. Rapprocher les modes de vie des habitants de ceux qui composent notre environnement futur est une tâche longue, surtout lorsque les langages scientifiques organisent des coffre-forts par l'herméticité des mots. Nous avons toujours voulu que nos débats soient le reflet des compétences personnelles en évitant ceux qui s'enlisent dans des positions institutionnelles. Cette véracité de l'échange est l'enjeu de l'enrichissement que nous voulons apporter à la recherche. Cela suppose aussi, de la part des acteurs, de s'ouvrir à l'écoute des communautés de la recherche. Les catastrophes récentes de notre environnement nous montrent clairement que ce dialogue est fondamental.

Sommaire

Edito par Michel PRAT----- p 1

Brèves----- p 2

Agenda----- p 3

Zoom----- p 4-5

Rétrovisseur----- p 6-7

Zoom sur...

LE DEVELOPPEMENT DU PERIURBAIN

par Pierre Ioos de l'ORHA

Les réseaux travaillent ensemble en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, différents réseaux régionaux balisent les champs de l'aménagement (INUDEL), du développement local (ARADEL), du développement social et urbain (CR.DSU). Chacun possède une histoire singulière et des spécificités. Mais la complexité des problèmes les incitent à travailler ensemble. Dans cet esprit, l'INUDEL et l'ARADEL (le réseau des développeurs de Rhône-Alpes) organisent depuis deux ans avec l'appui de la DRE des journées sur des enjeux communs. En 2001 et 2002, les espaces d'accueil d'activités économiques ont fait l'objet de regard croisés entre développeurs et aménageurs. En 2003, il est prévu de travailler ensemble sur la place des acteurs économiques dans la planification territoriale, les SCOT en particulier.

Le site Internet PREDAT alimenté

Diverses publications, travaux de recherche et comptes-rendus des pôles PREDAT et chercheurs du PUCA sont accessibles sur le site www.predat.net. Une boîte de dialogue sera prochainement ouverte de façon à ce que chacun puisse réagir sur les documents mis en ligne.

L'APUMP préoccupée par le devenir de la loi SRU

Le comité de rédaction de l'APUMP tout autant préoccupé que la grande majorité des urbanistes, par le devenir de la loi SRU a chargé, Mireille Rius, urbaniste qualifiée, membre de l'APUMP, de recueillir le point de vue de quelques urbanistes, sur les nouvelles dispositions relatives à la loi, contenues dans un rapport remis à l'Assemblée Nationale le 03 décembre 2002. Ces nouvelles dispositions ont été débattues le 28 janvier 2003 à l'Assemblée Nationale. Le recueil de ces points de vue est accessible sur le site Internet des PREDAT.

Le comité d'orientation du PREDAT de Midi-Pyrénées est constitué

Le 24 Avril 2002, il réunit les acteurs locaux suivants : Association des Ingénieurs Territoriaux des Villes de France, Alter, Association des Maires de France de la Haute-Garonne, Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées, Agence Régionale pour l'Environnement, AROMIP, Chambre syndicale des Promoteurs Constructeurs Midi-Pyrénées (FNPC), Direction Régionale de l'Équipement de Midi-Pyrénées, Fédération Régionale du Bâtiment de Midi-Pyrénées, GIP Ressources et Territoires, Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées, Société Nationale des Aménageurs et Lotisseurs, Axe Territoire, Ville et Mobilité de l'Université Toulouse-Le Mirail.

Il a été convenu entre les partenaires du PREDAT de Midi-Pyrénées qu'un de ses objectifs était de parvenir à ce que les différents acteurs puissent travailler dans ce cadre de manière non sectorielle et s'enrichir du regard croisé des autres. Il a donc été décidé de construire le PREDAT de Midi-Pyrénées comme un carrefour des échanges permettant la construction d'un langage commun, d'une culture partagée, en s'appuyant sur la diversité des pratiques de chacun des partenaires.

Un programme de prospective pluridisciplinaire sur «l'habiter» en Pays-Basque

A la suite de l'action «Cyber Etxe», la CPAU Pays-Basque a été sélectionnée pour répondre à un appel d'offre lancé par le PUCA. Cinq groupes composés d'architectes, d'urbanistes et d'historiens se proposent de comprendre et expliquer le mode d'habiter et de produire de la maison individuelle aujourd'hui en Pays-Basque. Le groupe de recherche Ikerketa a prévu la rédaction du document final pour le premier trimestre 2003.

La charte de développement de la Moyenne Vallée du Rhône.

Faisant suite à des travaux d'experts et à une réflexion collective d'acteurs politiques et socio-économiques, la charte de développement de la Moyenne vallée du Rhône a été publiée en novembre 2002. L'INUDEL qui accompagne cette démarche depuis deux ans en a été le rédacteur. Le document est disponible à la Région Rhône-Alpes (direction de la prospective et des études d'aménagement) et consultable à l'INUDEL.

La CPAU béarn Faire participer les habitants aux projets: Comment faire?

La participation des habitants, le développement social des quartiers en difficulté et les gens du voyage sont les principaux thèmes de réflexion et d'action que souhaitent mener la CPAU Béarn. Pour ce faire, Nadia Mabilie, Chargée de mission, s'est rapprochée des acteurs de terrains (Associations) mais aussi des services techniques de la ville de Pau et du contrat de ville de l'agglomération Pau Pyrénées afin de mettre en place des partenariats permettant d'engager un travail de terrain autour de la participation des habitants. Elle envisage aussi la réalisation d'un documentaire avec la structure INSTEP sur « les gens du voyage et l'habitat ».

PACA

Le lancement de 11 recherches participant à la constitution d'un état des connaissances, critique et prospectif, sur les différents questionnements et enjeux liés à la métropolisation. Ces recherches participent à la **constitution des bases de l'observatoire et à faire émerger les questionnements, recherches, expérimentations qu'il serait souhaitable d'approfondir ou d'engager**. Elles sont le point de départ à la constitution d'un pôle de recherche multidisciplinaire sur la métropolisation dans l'espace méditerranéen. Leur achèvement est prévu pour fin mars et donnera lieu à la publication de 11 cahiers de la métropolisation.

Nord-Pas-de-Calais

La transposition aux espaces périurbains des formes et des modèles en vigueur dans les espaces urbains. Ce thème pourrait permettre de définir «un projet urbain périphérique soutenable», il s'agira d'approfondir deux orientations prospectives : sur la forme et sur les conditions d'émergence de nouveaux sites urbains.

Deux groupes réunissant acteurs publics et privés seront mis en place pour mener ces réflexions pour lesquelles des pistes sont d'ores et déjà identifiées.

Sur la forme : introduction de la mixité fonctionnelle et sociale ; recherche de qualité ; articulation aux réseaux de transports, aux équipements ; continuité des morphologies héritées ; innovation architecturale et technique.

Sur les nouveaux sites : recherche de la bonne échelle pour articuler enjeux locaux et globaux ; quantification et spatialisation des politiques et des projets pour mieux définir les stratégies foncières à développer ; redéfinir et renforcer, les pilotages politiques et techniques.

L'organisation inter thématique et pérenne d'une observation du périurbain. Ce thème intégrera l'actualisation de la définition du périurbain, la mobilisation et la mise en perspective des données disponibles chez plusieurs partenaires.

L'identification et la promotion de lieux de régulation institutionnelle des ques-

tions périurbaines. Une des pistes explorée sera de voir si le concept des pays, comme organisateurs du développement de la complémentarité entre rural et urbain, prévu par la loi LOADDT, pourrait devenir un enjeu essentiel dans le Nord-Pas-de-Calais, où aucune autre entité ne semble assurer cette mission dans toutes ses dimensions. Dans cette hypothèse, il serait intéressant de se demander si certains pays pourraient être appelés à devenir les organes de coordination des politiques de développement à l'échelle des aires urbaines.

Lorraine

28^{ème} conférence du cycle sur les politiques de la ville : La mixité sociale, une question d'échelle ?

Monique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON, 15 mai 2003, 20h30, FORUM de l'IRTS de Lorraine, Nancy.

La mixité dans la ville s'apprécie en fonction des caractéristiques sociales de la population résidante. Mais les activités participent aussi à la construction des conjonctures urbaines. Les commerces, les emplois, les loisirs, le tourisme contribuent à renforcer ou au contraire à réduire la mixité d'un espace urbain. Ces dimensions posent, la question de l'échelle.

29^{ème} conférence du cycle sur les politiques de la ville : Une ville la nuit.

Luc GWIAZDZINSKI. Conférence-débat (avec déambulation nocturne urbaine), ENACT de Nancy, juin 2003.

Aujourd'hui, la nuit n'est plus seulement un temps de repos. De plus en plus de personnes vivent, travaillent et s'amusent la nuit. La ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse font-elles bon ménage ? La nuit avec ses zones d'ombre et de lumière, avec ses temps festifs, économiques, de violence, d'urgence, de repos et de léthargie... s'impose comme une dimension spatio-temporelle de tout ensemble citoyen. La nuit, ce temps en continu, ce temps continué de la ville, trop souvent oubliée des acteurs urbains, des aménageurs, des décideurs, les confronte à «la ville en continu», la ville « ouverte 24 heures sur 24 ».

Aquitaine

Les thèmes de **la mobilité et modes de vie urbains, la participation des habitants aux projets territoriaux intercommunaux et la politique de la Ville** sont considérés comme une priorité de travail et de réflexion, et sont communs à l'ensemble de la CPAU Aquitaine.

Il est prévu que la CPAU organise quatre conférences débats sur le thème de la **cohérence territoriale**, en collaboration avec **Pays et Quartiers d'Aquitaine**. Quatre sujets ont été évoqués : les formes nouvelles et anciennes de l'intercommunalité, les dispositifs financiers de solidarité, les gens du voyage, le renouvellement urbain.

Quatre sujets d'atelier sont prévus en partenariat avec le **Conseil Régional d'Aquitaine** : la politique des Pays, la régionalisation des transports ferrés, les éléments essentiels du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, la politique de la Ville

Un nouveau contrat de travail est envisagé avec **la DDE de la Gironde**. Il comprendrait en thématiques prioritaires **les lectures et diagnostics de territoires, la ville et les grands équipements publics, la métropolisation des espaces peri-urbains et ruraux, et la ville étalée**.

La publication d'un bulletin sur le **pay-sage** divisé en deux tomes est prévue pour le printemps 2003. Le premier tome regroupera les comptes-rendus des quatre ateliers consacrés à ce thème. Le deuxième tome sera composé d'articles préexistants, et d'articles spécifiquement rédigés pour cette publication.

L'antenne **CPAU Pays-Basque** travaillera sur le thème du **tansfrontalier** qui donnera lieu à un colloque au mois d'octobre.

Un projet de mise en place d'équipes pluridisciplinaires associées à des élus souhaiterait approfondir **la notion de territoire** en répondant à la question: «vers quelles nouvelles pratiques des territoires en pays-Basque?».

Le zoom : Le développ

LE GROUPE DE REFLEXION SUR LE PERIUR-
BAIN
DANS LE NORD – PAS DE CALAIS

► La volonté de relancer le dialogue avec les acteurs locaux de l'habitat et de l'aménagement a conduit le conseil d'administration de l'ORHA à proposer à ses partenaires de mener ensemble une réflexion sur la situation et le devenir des territoires ruraux périurbains du Nord – Pas de Calais. L'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais a été l'animateur de ce groupe de réflexion.

S'appuyant sur les statistiques disponibles au sein de l'ORHA mais également sur les données détenues par les administrations, collectivités et organismes qui se sont associés à cette démarche, six séances thématiques ont été tenues d'octobre 2001 à juin 2002. Elles ont permis d'actualiser les connaissances sur le périurbain et d'approfondir dans un souci interdisciplinaire les différentes problématiques en œuvre sur ces territoires.

Au cours de la séance plénière du 23 octobre 2002, la synthèse de ces travaux a été présentée et des propositions pour la poursuite de la réflexion ont été formulées. Au total, près de 350 personnes ont participé à ces séances de travail et une trentaine d'intervenants ont témoigné parmi lesquels bon nombre de représentants des agglomérations et des territoires ruraux du Nord – Pas de Calais.

LE DÉBAT SUR LE DÉVELOPPEMENT PÉRIURBAIN N'EST PAS NOUVEAU.

La puissance publique, la plupart des professionnels de l'aménagement ont toujours tenu un discours opposé à ce type de développement urbain jugé peu organisé, consommateur d'espace, générateur d'une "sur mobilité", rendue possible par l'usage dominant de la voiture individuelle et donc générateur de pollution ... Le débat qui s'est instauré autour de cette question a toujours été conflictuel entre les tenants de l'habitat collectif ou de l'habitat individuel, entre les tenants des transports collectifs ou de la voiture particulière, entre les tenants de la ville dense et des services de proximité qu'elle propose ou des faibles densités et de leur tranquillité...

Cependant, malgré cette opposition, force est de constater que le développement périurbain s'est poursuivi, selon des rythmes variables, plutôt modulés par la conjoncture de l'immobilier que par l'efficacité de la planification réglementaire ... Et les résultats du recensement de 1999 montrent que les communes périurbaines avec

les villes centres restent les principales zones d'accueil résidentiel.

Le phénomène périurbain n'est donc pas nouveau mais ses caractéristiques ont quelque peu évolué. Il semblait donc particulièrement opportun de relancer la réflexion sur ce thème, d'une part pour établir un état des lieux actualisé du processus de périurbanisation dans le Nord – Pas de Calais et d'autre part, pour dégager les conséquences prévisibles de la mise en œuvre des lois Voynet, Chevènement et SRU qui ont renouvelé complètement l'arsenal législatif relatif à la planification et à l'organisation des territoires.

Les travaux du groupe de réflexion ont été organisés pour répondre aux trois questions suivantes :

1. Comment observer aujourd'hui de manière pertinente le phénomène périurbain ?
2. Quel est l'impact des politiques publiques sur le développement périurbain ?
3. Quelles sont les relations entre les réseaux de transports et le développement des zones périurbaines ?

L'ÉTAT DES LIEUX DU PÉRIURBAIN DANS LE NORD – PAS – DE – CALAIS

Démographie et logement

En 1999, la population des zones périurbaines du Nord – Pas de Calais est caractérisée par : une nette augmentation depuis 1990 même si le rythme s'est ralenti, un léger vieillissement (les 40 – 59 ans sont les plus nombreux), un taux d'activité élevé (forte progression des actifs féminins). Les ménages sont principalement des couples, biactifs, propriétaires occupants de leurs logements, plutôt de grande taille.

Contrairement à une idée reçue, les ménages qui accèdent à la propriété ne sont pas toujours contraints de s'éloigner de la ville pour des raisons financières (foncier moins cher) car une partie d'entre eux sont parmi les plus aisés : en effet, les catégories "professions intermédiaires, cadres supérieurs et professions intellectuelles" sont les plus nombreuses.

La construction neuve reste le moteur du développement périurbain et la croissance du parc de logements est soutenue.

ement du périurbain

Phénomène nouveau, la construction de locaux d'activités autre qu'agricoles, a fortement augmenté en particulier à partir des années 90. Les zones périurbaines, initialement à vocation agricole puis à vocation agricole et résidentielle, deviennent aujourd'hui multifonctionnelles. Toutefois, le périurbain retient peu ses actifs. Il est au contraire générateur de migration alternantes vers les centres et les banlieues.

Une agriculture soumise à une pression foncière forte

Si la diversité de l'agriculture régionale se retrouve dans les zones périurbaines, les productions maraîchères, légumières et horticoles y sont cependant plus développées qu'ailleurs. La superficie moyenne des exploitations y est légèrement inférieure à la moyenne régionale mais leur dimension économique est plus grande notamment en raison du nombre d'emplois qu'elle procure.

Si l'élevage est peu présent en raison de la réglementation draconienne relative aux nuisances générées, des activités spécifiques telles que l'activité équestre a nettement émergé dans les zones périurbaines de la région. Enfin et de la même façon, la proximité des consommateurs a permis de développer la vente directe de produits élaborés, privilégiant les circuits courts.

Ainsi l'agriculture périurbaine, soumise à une pression foncière forte, pas toujours bien contenue, s'est-elle adaptée économiquement par une recherche incessante de plus values compensant la perte d'espace.

Mobilité automobile et périurbain : la poule et l'œuf...

Le phénomène périurbain a été autorisé par l'accessibilité à la voiture individuelle... Or il contribue lui-même à développer ce mode de transport.

Les deux grandes enquêtes disponibles (1982 et 1994) montrent que la part de l'automobile a explosé, passant de 49 % à 64 %, avec notamment le multiéquipement des ménages et l'augmentation conjuguée du nombre des déplacements et de la distance moyenne parcourue. Et même si la connaissance des déplacements reste limitée (car échappant aux dispositifs de statistiques internes aux périmètres urbains), tous les exercices de prospective anticipent sur une croissance forte des déplacements liés au périurbain alors que les déplacements générés par les autres zones auront tendance à se ralentir voire à s'inverser.

Les politiques publiques elles – mêmes ont alimenté la périurbanisation : l'Etat a construit des autoroutes, les Départements ont amélioré le réseau secondaire et les Régions ont souvent consacré beaucoup plus de crédits aux routes qu'au TER...

Enfin, la parcellisation des responsabilités en matière de transports collectifs, la non correspondance des compétences et des périmètres en matière d'aménagement et de développement, le manque de coordination des différentes politiques publiques d'habitat, de localisation des activités avec celles des transports ont favorisé le développement des espaces périurbains. Peut-être la mise en place récente des Plans de Déplacements Urbains permettra-t-elle de compenser cette absence de planification...

L'automobile a permis à la ville de s'étaler et la ville ne s'en est pas privée ...

Les impacts environnementaux de l'étalement urbain sont difficiles à mesurer même s'ils sont bien réels : pollution, dégradation croissante de la bio diversité et fragmentation, ce dernier impact étant certainement l'un des plus importants mais aussi l'un des plus sous estimés. Or le Nord – Pas de Calais est largement concerné avec les canaux, les autoroutes et les TGV...

L'une des façons de mesurer ces impacts est peut-être d'utiliser la notion d'empreinte écologique.

C'est la surface correspondante de terre productive et d'écosystème aquatique nécessaires pour la production de ressources et l'assimilation des déchets produits d'une population définie à un niveau de vie spécifique, là où cette terre se trouve sur la planète. Cette technique produit un indice en hectare. Bien que simplifiante comme tous les indicateurs, l'empreinte écologique se réfère à la notion incontestable de surface biologiquement productive nécessaire et disponible par personne. C'est un indice clair, global qui s'intéresse non pas à la valeur marchande des ressources mais à la valeur vitale de ces ressources.

Dans le Nord – Pas de Calais, 8 à 10 % des sols sont artificialisés et imperméabilisés mais leur empreinte écologique dépasse largement la région, pour une surface vraisemblablement proche de celle de l'empreinte des Pays Bas, soit environ la France moins les montagnes. Le calcul de l'empreinte écologique est un des moyens de saisir les enjeux et l'urgence d'une alternative à une périurbanisation.

Peut – être va-t-il falloir "démacadamiser" ? Peut-être les autoroutes de l'information pourront –elles contribuer aux alternatives espérées?

Aquitaine

Le premier séminaire national des PREDAT a eu lieu le 4 novembre 2002 à Lormont, sur les thèmes **Renouvellement et Mixité urbaine**.

Intervenants et participants ont exposé analyses et expériences montrant que certains processus, méthodes de travail, programmes d'urbanismes et médiations sociales, peuvent aboutir à un renouvellement satisfaisant des quartiers difficiles et friches urbaines, ainsi qu'à un nouvel équilibre social.

Ces approches ont été déclinées à plusieurs échelles, et divers points de vue ont été exposés sur le rôle des responsables administratifs et politiques.

Un compte-rendu est en cours de préparation.

Un séminaire sur **l'habitat permanent pour les gens du voyage** a été organisé par la CPAU Aquitaine en collaboration avec les services de l'Équipement aquitains. Le point de vue des associations a été évoqué et le contexte juridique et institutionnel précisé; divers exemples en logement HLM et hors parc HLM ont été présentés.

Dans le cadre des «Mardis de l'Aménagement», en collaboration avec la DDE, un atelier sur « **l'observation des territoires** » a eu lieu le 4 février. Différents programmes et méthodes d'observation des territoires ont été abordés. Les agglomérations de Bordeaux, Lille, Pau et Bayonne étaient représentées.

Une conférence sur le **tramway de Bordeaux** comme «exemple de politique de transport en commun au service d'un projet urbain», a été organisée par la CPAU Pays-Basque le 20 janvier 2003.

Midi-Pyrénées

Le PREDAT de Midi-Pyrénées a choisi de s'intéresser au thème de **la production de la mixité urbaine**, cette réflexion pourra venir enrichir celle qui a été initiée par le réseau des PREDAT au cours du séminaire sur le «renouvellement et mixité urbaine» de Lormont le 04/11/02. Pour cela, un débat préparatoire a été organisé au sein du comité d'orientation le 16/10/02, puis un débat élargi au sein des partenaires du comité d'orientation qui s'est tenu le 10/12/02 à Toulouse. Ce débat, qui a réuni une trentaine de personnes, a cherché à éclairer deux questionnements :

- Produire de la mixité, un leurre ou une nécessité ?
- Pourquoi cherche t-on à produire de la mixité ?

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'année 2002 aura été une année de transition pour ce qui concerne l'activité des PREDAT du fait du retrait de l'association porteuse: Villes et Territoires Méditerranéens.

Elle aura été consacrée au lancement, à l'initiative de la DRE, de la **série des recherches sur la métropolisation** qui s'inscrit dans le prolongement direct des travaux de VTM; et à la défini-

tion, dans le cadre de la DRE, du **nouveau dispositif** à mettre en place susceptible de reprendre et de développer les dynamiques créées. Ce dispositif devrait s'organiser autour de la mise en place d'un observatoire transnational de la métropolisation dans l'espace méditerranéen, dont les bases ont été posées par VTM, dans le cadre du programme européen, INTERREG IIC, Méditerranée occidentales-Alpes latines.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Comme en 2002, une partie essentielle de l'activité de l'Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement du Nord-Pas de-Calais (ORHA) est consacrée à la mise en oeuvre des groupes de réflexion qui associent, outre les membres de l'Observatoire, de nombreux professionnels et représentants des territoires ainsi que des universitaires.

Le phénomène du périurbain dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce premier groupe créé en septembre 2001 a rassemblé en moyenne 70 à 80 personnes à chaque réunion. Il est terminé et a fait l'objet d'une séance de synthèse des travaux le 17/09/02. Un certain nombre d'actions complémentaires ont été proposées en fin de séance ; ces dernières feront l'objet à terme de nouveaux groupes de réflexions ou d'interface avec les autres groupes de travaux menés par l'Observatoire.

Le renouvellement urbain. Ce second groupe a été engagé le 19/04/02. Le programme des séances et le suivant : le renouvellement urbain à initiative publique : définition, indicateurs, raisons des choix (avril 2002), les objectifs du renouvellement urbain à initiative publique(juin 2002), les formes et les produits (novembre 2002), les opérateurs et les outils méthodologiques et financiers (janvier 2003), les besoins d'observation : périmètre et modalités de mise en oeuvre (février 2003). Une séance de synthèse aura lieu courant avril 2003.

Le logement social. Ce groupe a été engagé le 8/10/02. Le programme des séances porte sur : la situation du logement dans le Nord-Pas-de-Calais (novembre 2002), les besoins en logement (décembre 2002), les réponses aux besoins apportées par les offreurs et les marchés (janvier 2003), les aides au logement et leurs impacts (février 2003), l'évolution des prix et loyers et valeur d'un patrimoine, le logement en Europe (le 11 mars 2003). Une séance de synthèse est envisagée courant mai 2003.

L'évolution des territoires infra-régionaux. Les travaux sur ce thème sont en phase rédactionnelle et feront l'objet d'une séance de restitution au premier trimestre 2003. Il s'agit de l'actualisation du bilan de 25 ans d'aménagement et de développement en Nord-Pas-de-Calais, réalisé en 1996 par les chercheurs de l'Ceil, du Latts, du CETE de Nord-Picardie, en particulier sur les thématiques de la pauvreté, de l'économie publique et des marchés du travail.

Rhône-Alpes

Gérer l'espace dans le sillon alpin : expériences et enjeux. L'INUDEL a été partenaire de cette journée co-organisée par les trois conseils généraux parties-prenantes de la Conférence du Sillon Alpin constitutifs du sillon alpin (Isère, Savoie et Haute-Savoie). Dans un territoire qui connaît un essor économi-

que et démographique spectaculaire, il s'agissait de réfléchir en commun sur les limites d'une croissance qui consomme peu à peu l'espace disponible. Deux cent cinquante personnes ont participé à cette journée d'échanges tenue à Annecy-le-Vieux le 17 octobre 2002

Lorraine

- Vingt-cinquième conférence du cycle sur les politiques de la ville : Les villes, acteurs de la mondialisation. Georges CAVALLIER, 27 mars 2002.

A la lumière des travaux menés pour le sommet mondial des villes (Habitat III) et des premiers enseignements qui en ont été tirés, à New York en juin 2001, dans le contexte de la mondialisation des échanges et de l'interdépendance accrue entre le local et le global, la question urbaine prend une importance croissante. Quel que soit le niveau où l'on se place (ville, agglomération, région, nation, monde), la ville devient un enjeu de gouvernement et la question de la bonne gouvernance urbaine ne peut plus être ignorée.

- Vingt-sixième conférence du cycle sur les politiques de la ville : La prospective territoriale ou comment construire le devenir d'un territoire. Marie-Claude MALHOMME, 15 mai 2002.

La montée des incertitudes, un contexte socio-économique et politique en pleine mutation, une société qui se complexifie, rend de plus en plus difficile la tâche des pouvoirs publics. Concevoir, décider, agir, nécessitent désormais des connaissances multiples, une anticipation des phénomènes pour lesquels les outils, les méthodes utilisés se révèlent inadaptés et inopérants. Face à ces exigences, des responsables publics, des acteurs locaux expérimentent d'autres façons de faire, parmi lesquelles la prospective régionale. Que recouvre ces disciplines ? Dans quelles circonstances y recourt-on ? De quelle manière et avec quels résultats ? La prospective territoriale est-elle un moyen d'aider les nouveaux territoires (pays, agglomérations...) à assumer les tâches qui leur sont imparties (projets de développement, schémas de cohérence territoriale...)?

- Vingt-septième conférence du cycle sur les politiques de la ville : De quelques enjeux de l'urbanisation française contemporaine. Thierry PACQUOT, 29 mai 2002.

La France est urbaine. Les villes sortent de leurs limites historiques et épousent les formes fluctuantes de l'éparpillement pavillonnaire. L'homo urbanus de la ville comme celui de la campagne, n'étant pas à un paradoxe près, veut tout et son contraire : le calme et l'agitation, l'espacement et la densité, la nature et les réseaux techniques, l'activité et le loisir, le centre commercial et la rue piétonne, le patrimoine et la modernité, le jour et la nuit, la vitesse et la lenteur, la réalité et le virtuel... Au-delà du simple constat démographique-sociologique, il est indispensable d'oser quelques interprétations sur certaines tendances lourdes qui travaillent en profondeur notre société comme le vieillissement, la multiplication des quartiers privatisés, la féminisation de certains métiers de la ville, la demande paysagère, les temps de la ville, l'appel à un urbanisme de l'accueilance...

Languedoc-Roussillon

Les travaux du groupe PERTUS se développent depuis quelques années autour de deux grandes thématiques :

1 - l'identification des mécanismes du **développement économique et social d'un territoire donné**, l'explication des divergences de dynamique entre des régions transfrontalières (Perpignan, Gérone), l'analyse de l'attribution des compétences institutionnelles et de leur pertinence avec les territoires. L'analyse théorique s'appuie sur la notion de lieux-dits et celle de mentalité. Le repérage des lieux-dits en fonction des mentalités permet de comprendre les mécanismes du développement, mais surtout d'identifier les politiques les plus à même d'assurer une croissance économique. Le rôle des acteurs institutionnels, dans des régions à faible densité industrielle, est fondamental. La détermination des lieux-dits nous donne les limites pertinentes du territoire et celle des interventions institutionnelles ;

2 - l'analyse des conséquences du **vieillessement de la population** d'une part et des flux migratoires d'autre part. Leurs travaux portent sur l'articulation entre vieillissement et aménagement du territoire, sur les problèmes du vieillissement en milieu d'habitat social, sur les problèmes du vieillissement en milieu rural isolé, sur le développement d'une filière santé dans le domaine gériatrique, sur l'adéquation entre les structures d'accueil et la demande des personnes âgées et celle de leur famille. Plusieurs études sont en cours de réalisation.

Pays de la Loire

Le Pôle de Recherche Urbaine des Pays de la Loire a organisé une rencontre sur le thème : « *Intervention publique et sécurité dans les quartiers d'habitat social* ».

La lutte contre l'insécurité a été un des enjeux de la dernière élection ; au-delà d'une politique de répression largement médiatisée, menée à l'égard d'une fraction de la population, il nous a semblé plus intéressant de comprendre les mécanismes et les conditions du développement de la délinquance, du sentiment d'insécurité dans les quartiers d'habitat social et de dégager des pistes d'actions.

Pour aborder cette problématique, nous avons posé deux questions aux intervenants (deux sociologues et un éducateur de prévention) : - à quelle condition l'aménagement urbain participe-t-il à la création d'un espace de confiance et donc de sécurité ? - Comment s'inscrit-il alors dans l'ensemble des actions de développement social menées sur le territoire ?

Les deux sociologues ont souligné que les interventions publiques destinées à gérer l'espace commun dans l'habitat social s'articulent avec les modes d'habiter et les rapports sociaux qui ont des configurations différentes selon les quartiers : « affrontement », « privatisation », « régulation par unité résidentielle », « co-régulation ».

L'éducateur de prévention a explicité sa méthode de travail qui consiste à travailler avec les parents des jeunes délinquants, souvent socialement déconsidérés afin de leur redonner une « puissance sociale ». Ce qui leur permettra de rétablir un contrôle sur l'espace public.

Vous trouverez le compte-rendu de cette rencontre sur le site PREDAT.

Pays de la Loire

Réflexion sur la démocratie de proximité

Compte-rendu du séminaire du 12.06.02 ; genèse et présentation de la loi du 27.02.02, le débat public et l'enquête publique, la démocratie locale et la participation citoyenne. *PRU, AUGO, Université de Nantes, 26 p., consultable.*

Nord pas de calais

Bilan / évaluation du PST de Denain (Beutre); **Enquête Existant sur les villes centres** : Arras, Boulogne, Denain, Dunkerque; **Dix ans de marchés fonciers** dans le Nord-Pas-de-Calais; Extension de l'Enquête logement de l'INSEE

PACA

Un rapport de synthèse du programme européen, scindé en 5 dossiers : Bilan et perspectives, L'observatoire de la métropolisation, Les séminaires transnationaux, Les approfondissements thématiques par pôle.

Quatre cahiers de la métropolisation: 1- Définition et enjeu de la métropolisation au regard de la métropole lémanique, sous la direction de M. Bassand; 2- Métropolisation et dynamique de

peuplement, l'émergence de la métropole euroméditerranéenne; 3- sous la direction de A. Pinzello, université de Palerme; 4- sous la direction de F. Forte, université de Naples.

Quatre cahiers VTM, qui rendent compte de deux séminaires organisés sur la question des mobilités.

Deux **montages « Power-point »** présentent : le pourquoi et l'intérêt d'un observatoire de la métropolisation, et ce que l'on entend par observatoire de la métropolisation et quelles en sont les bases.

Lorraine

Questions urbaines et politiques de la ville Bernard Balzani, Roger Bertaux et Jean Brot, ouvrage coordonné par Paris, L'Harmattan, (Coll. Forum IRTS de Lorraine), 2002, 244 pages.

Le phénomène d'urbanisation est massif. Les problèmes de la ville sont assimilables à une question de société. L'espace urbain préoccupe autant les citoyens que les pouvoirs publics, les organisations économiques et les institutions éducatives, sociales. Mondialisation, globalisation, massification des phénomènes rendent opaque l'approche des problèmes que soulève cette question sociale. C'est à ce travail de clarification que s'est attelée l'association Préludes, réunissant des professionnels de l'aménagement, de la PJJ, ainsi que des urbanistes et chercheurs, en organisant un cycle de conférences sur le thème des politiques de la ville entre 1996 et 2000. Onze d'entre elles sont proposées dans cet ouvrage, premier d'une série à venir.

Les coordonnées des PREDAT

APR (Association de Prospective Rhénane)

61, av. de la forêt noire / 67085 Strasbourg / Prsdt : Michel Mathien
Contact : Vincent Claustre / 03 90 24 21 62 / Vincent.Claustre@plg.univ-nancy2.fr

APUMP (Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées)

51, rue Bayard / BP 389 / 31007 Toulouse Cedex 06 / Prsdt : Louis Canizarès
Contact : Pascale Rossard / 05 34 41 10 07 / apump@club-internet.fr

CPAU (Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme)

Univ. Bordeaux 1 / 351, cours de la Libération / 33405 Talence Cedex / Prsdt : Maurice Goze
Contacts : Michel Prat (Directeur) / m.prat@cpau.u-bordeaux.fr, et
Justine Bosredon (chargée de mission) / j.bosredon@cpau.u-bordeaux.fr / 05 56 84 83 20

INUDEL (association régionale pour l'INnovation Urbaine et le Développement Local)

14, av. Marie Reynoard / 38100 Grenoble / Prsdt : Bernard Pouyet
Contacts : Michelle Ciavatti et Georges Mercier / 04 76 09 27 69 / inudel@diaf.oleane.fr

MSH (Maison des Sciences de l'Homme) Villes et Territoires/ 4, allée du Plessis/37000 Tours

Contact : Christophe Demazière / 02 47 36 70 66 / demaziere@univ-tours.fr

ORHA (Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement du Nord-Pas-de-Calais)

17, rue Jeanne d'Arc / 59000 Lille / Prsds : Jean-François Caron et Christian Parent
Contacts : Pierre loos (CR) / Ploos@cr-npdc.fr, et
Gérard Gabillard (DRE) / Gerard.Gabillard@equipement.gouv.fr

PERTUS (Pôle d'Echanges et de Réflexions Transfrontalières Urbaines et Sociales)

Univ. de Perpignan, fac. de droit et de sc. éco. / 52, av. de Villeneuve / 66860 Perpignan Cedex
Prsdt : Jean-Michel Hoerner
Contact : Hervé Blanchard / 04 68 50 90 84 / blanchard@univ-perp.fr

PRELUDES (Pôle de Recherche et d'Etudes Lorrain sur l'Urbain et le Développement Economique et Social) / 201, av. Pinchard / 54100 Nancy

Prsdt et contact : Jean Brot / 03 83 19 25 92 / Jean.Brot@droit-eco.univ-nancy2.fr

PRU (Pôle de Recherche Urbaine) de Pays de la Loire

CETE de l'Ouest / Rue Viviani / 44062 Nantes Cedex
Contact : Alain Laplanche / 02 40 12 84 66 / alain.laplanche@equipement.gouv.fr

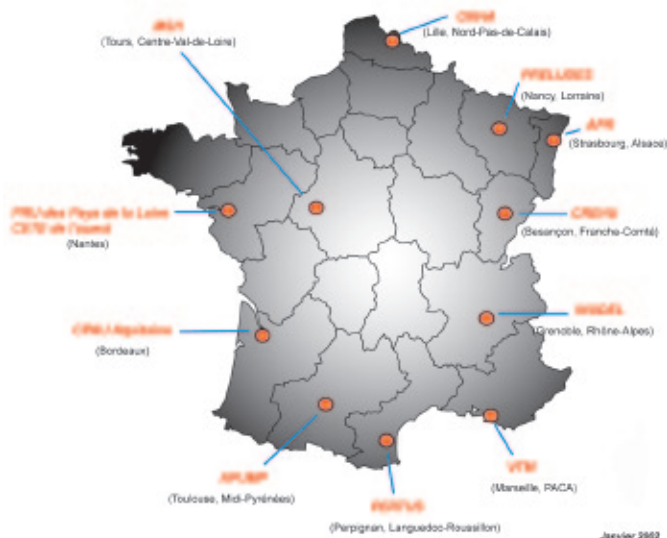
THEMA

Université de Franche-Comté
Contact: Thierry Brossard / 03 81 66 53 67 / thierry.brossard@univ-fcomte.fr

VTM (association Villes et Territoires Méditerranéens) / Prsdt : Marcel Roncayolo

Contact: Jean-Claude Jager / 04 91 00 52 45 / DRE PACA / 37, bd Périer / 13285 Marseille Cedex 08 / jean-claude.jager@equipement.gouv.fr

Le réseau des PREDAT



INFOS PREDAT

Lettre d'information trimestrielle publiée par les PREDAT

Adresse : CPAU/ Univ. Bordeaux1 / 351, cours de la Libération/ 33405 Talence Cedex

Directeur de la publication : Michel Prat, coordinateur du réseau des PREDAT

Rédacteur en chef : Justine Bosredon

Rédaction : Les PREDAT et Justine Bosredon

Conception graphique : Justine Bosredon

Imprimerie : De La Roque Tirage : 5000 exemplaires